

Les échanges interculturels avec les jeunes ayant moins d'opportunités de mobilité Formation de base d'animateur de rencontres interculturelles – certifiée OFAJ–

Public

Cette formation est conçue pour les animateurs, travailleurs sociaux ou acteurs de terrain du domaine associatif. Nous pensons, qu'en pratiquant eux-mêmes l'expérience d'une rencontre interculturelle, les participants seront plus à même de prendre conscience des enjeux capitaux qui sont à l'œuvre dans ces échanges ; et ce, à n'importe quel âge.

Mise en œuvre

Francfort du 19 au 26 novembre 2011

Équipe pédagogique

2 formateurs
1 interprète français-allemand

Organisations partenaires

Une Terre Culturelle – Marseille
IDEES – Corse
BDP – Francfort

Projet soutenu par



Phase 1 du 19 au 26 novembre 2011 à Francfort
Phase 2 mai ou juin 2012 en Corse

Allemagne (Francfort) – France (Corse)

Depuis plusieurs années, l'OFAJ encourage les échanges franco-allemands à destination des jeunes issus de tous horizons sociaux. Cette ouverture vers « l'Autre » est fondamentale dans tout processus de construction identitaire qui vise à faire de chacun un citoyen conscient de ses propres déterminismes et ouvert à la diversité.

L'objectif du séminaire est de donner aux futurs animateurs et animatrices d'échanges interculturels et internationaux les outils et connaissances nécessaires à la mise en place de tels projets.

Ce cycle de deux séminaires est donc conçu comme un véritable stage pratique durant lequel les participants prendront part à des ateliers de simulation au montage de projets d'échanges interculturels. Pour se faire, nous aborderons les méthodes et outils pédagogiques spécifiques à l'approche interculturelle.

UNE TERRE CULTURELLE

Résidence Les Floralties
Bâtiment D2
93 Boulevard Barry
13013 Marseille

Téléphone : 04 91 06 63 18
Mobile : 06 82 35 57 07
Mail : utc.info@gmail.com



Participation:

Phase	Tarif individuel	Tarif structures
Francfort	250	300
Corse	150	250
2 phases	350	500

Ce prix comprend la prise en charge totale de l'hébergement en pension complète, des coûts de transports locaux dans le cadre du programme et des coûts de formation. À cela s'ajoute l'adhésion de 10 € à l'association. Une réduction peut-être accordée pour les personnes sans emploi ou étudiants (-es). Les frais de voyage seront remboursés sur le taux de la grille de l'OFAJ.

Conditions générales :

Inscription :

Renvoyer la fiche d'inscription par mail et le chèque de participation à l'ordre de Une Terre Culturelle par courrier.

Annulation :

En cas de désistement, prévenir l'association par écrit. Une annulation entraîne une retenue de 30% du r de la participation.

Assurance :

Tout participant est couvert par une assurance accident et responsabilité civile.